

## Demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif

Le présent dossier constitue une demande de :

Permis de Construire    Déclaration Préalable    Remise aux normes

N° enregistrement du dossier :

### LE PROPRIETAIRE

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Tél. fixe : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Tél. portable : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

### OCCUPANT DE L'IMMEUBLE (SI DIFFERENT DU PROPRIETAIRE)

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

☎ : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

### LE TERRAIN FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE

N° Permis de Construire ou Déclaration Préalable : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

N° rue ou lieu-dit : \_\_\_\_\_

Section cadastrale : \_\_\_\_\_ N° parcelle(s) : \_\_\_\_\_

Un Certificat d'Urbanisme a t'il été délivré ?  oui  non N° \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Un Permis d'Aménager a t'il été délivré ?  oui  non N° \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

### PIECES A FOURNIR PAR LE DEMANDEUR

Pièces	Cocher les pièces fournies	Cadre réservé à l'administration
Un plan de situation de la parcelle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un plan de masse du projet de l'installation d'assainissement non collectif (précisions p.4) – échelle 1/200 ou 1/500	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un plan en coupe de la filière et de l'habitation est recommandé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un plan de composition intérieure de l'immeuble (détail des pièces à vivre) <b>daté et signé</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le présent formulaire dûment complété	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une étude de définition de la filière d'assainissement non collectif comprenant :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/> Une étude des sols qui comporte		<input type="radio"/>
• Sondages à la tarière	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Test(s) de perméabilité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
• Tranchée ou horizon pédologique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/> Une étude des contraintes de la parcelle (superficie disponible, pente...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<input type="radio"/> Description et dimensionnement de la filière (collecte, prétraitement, traitement, épuration, évacuation)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autorisation de rejet des eaux usées traitées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

### CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

S'agit-il  d'une construction neuve ?

d'une réhabilitation, d'un aménagement, d'une extension ?

Nombre de pièces principales : \_\_\_\_\_ (article R111-1-1 du Code de la construction)

S'agit-il d'une résidence  principale  secondaire ?

Immeuble occupé en permanence ?  oui  non Si non, précisez : \_\_\_\_\_

Usage :  résidence du propriétaire

location à l'année

location saisonnière \* : capacité maximale d'accueil : \_\_\_\_ personnes

gîte(s) \* ou chambre(s) d'hôtes \* : capacité maximale d'accueil : \_\_\_\_ personnes

Autres \* : \_\_\_\_\_ : capacité maximale d'accueil : \_\_\_\_ personnes

(\*) Merci de joindre une notice explicative détaillée du projet, précisant notamment les possibilités de couchages et les activités annexes susceptibles de produire des eaux usées.

**CARACTERISTIQUES DU TERRAIN DISPONIBLE POUR L'IMPLANTATION DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT**Superficie totale de la parcelle : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>Superficie disponible pour l'assainissement : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ?  oui  non

Pente du terrain prévu pour les ouvrages d'assainissement :

 faible <5%  moyenne entre 5 et 10%  forte >10%Présence d'un captage (puits ou forage) sur le terrain ?  oui  nonEst-il destiné à la consommation humaine ?  oui  non

Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement : \_\_\_\_\_ m

Présence d'un captage (puits ou forage) sur un terrain mitoyen ?  oui  non  ne sait pasEst-il destiné à la consommation humaine ?  oui  non  ne sait pas

Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement : \_\_\_\_\_ m

Le terrain est-il situé en zone inondable ?  oui  nonEn période pluvieuse, la nappe est-elle située à moins d'un mètre de profondeur ?  oui  non**Destination des eaux pluviales** réseau de surface infiltration sur la parcelle rétention (cuve, mare...) autre (préciser) : \_\_\_\_\_RAPPEL : le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement est interdit**ETUDES REALISEES SUR LE TERRAIN****Etude de définition de la filière d'assainissement non collectif**Une étude de définition de la filière a-t-elle été réalisée par un bureau d'études ?  oui  non

Si oui, joindre une copie du rapport au présent dossier et exploiter les résultats de l'étude pour remplir ce formulaire.

**Etude de sol**Une étude de sol a-t-elle été réalisée par un bureau d'études ?  oui  non

Si oui, joindre une copie du rapport au présent dossier et exploiter les résultats de l'étude pour remplir ce formulaire.

**DESCRIPTION DE LA FILIERE D'ASSAINISSEMENT PROJETEE****TOILETTES SECHES** Réception commune des urines et des fèces – nature du matériau organique ajouté : \_\_\_\_\_ Réception des fèces uniquementAire de compostage :  dimensions : \_\_\_\_\_ étanchéité de la dalle

Compost à l'abri des intempéries (préciser) : \_\_\_\_\_

**FOSSE D'ACCUMULATION**

Volume de la fosse d'accumulation : \_\_\_\_\_ litres

Matériau utilisé (béton, polyéthylène, polyester, autre) : \_\_\_\_\_

Une ventilation est-elle prévue (40 cm au-dessus du faitage) ?  oui  nonUn extracteur statique ou éolien est-il prévu ?  oui  nonFosse toutes eaux : est-elle située à plus de 10 m de l'habitation ?  oui  nonDalle d'amarrage ?  oui  non Dalle de répartition ?  oui  non**PRETRAITEMENT**Est-il prévu un bac dégraisseur ?  oui  non - si oui, volume : \_\_\_\_\_ litresCapte-t-il ?  les eaux de cuisine seules  l'intégralité des eaux ménagèresEst-il prévu un séparateur à graisses / débourbeur ?  oui  non - si oui, volume total : \_\_\_\_\_ litresEst-il prévu un séparateur à hydrocarbures ?  oui  non

volume séparateur : \_\_\_\_\_ litres - volume débourbeur : \_\_\_\_\_ litres – taille nominale : \_\_\_\_\_ L/s

classe du séparateur : \_\_\_\_\_ - Filtre coalesceur :  oui  non – Bypass :  oui  non

colonne de prélèvement ?  oui  non

Est-il prévu un dégrilleur ?  oui  non

### TRAITEMENT PRIMAIRE

Volume de la fosse toutes eaux ou du décanteur primaire : \_\_\_\_\_ litres

Matériau utilisé (béton, polyéthylène, polyester, autre) : \_\_\_\_\_

Une ventilation est-elle prévue (40 cm au-dessus du faitage) ? :  oui  non

Un extracteur statique ou éolien est-il prévu ? :  oui  non

Fosse toutes eaux : est-elle située à plus de 10 m de l'habitation ?  oui  non

Est-il prévu d'immobiliser la fosse par une dalle d'amarrage ?  oui  non

Est-il prévu de protéger la fosse par une dalle de répartition ?  oui  non

Est-il prévu un préfiltre extérieur à la fosse ?  oui  non

Si oui, volume : \_\_\_\_\_ litres.

### TRAITEMENT SECONDAIRE

Choix du dispositif d'épuration :

lit filtrant (préciser le type)

lit filtrant à flux vertical drainé

Hauteur : \_\_\_\_\_ m, surface : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

lit filtrant à flux horizontal drainé

Largeur frontale : \_\_\_\_\_ m, longueur : 5.5 m, soit une surface de \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

lit filtrant à flux vertical non drainé

Hauteur : \_\_\_\_\_ m, surface : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

système agréé : dénomination : \_\_\_\_\_

Numéro d'agrément : \_\_\_\_\_

Dimensionnement : \_\_\_\_\_ Equivalents Habitants

terre d'infiltration

Surface au sommet du tertre : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup> - Surface à la base du tertre : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

Système muni d'une pompe de refoulement ?  oui  non

épandage souterrain à faible profondeur

Nombre de tranchées : \_\_\_\_\_ - Longueur d'une tranchée : \_\_\_\_\_ m

Longueur totale : \_\_\_\_\_ m

#### Distance minimale des dispositifs de traitement :

- par rapport à l'habitation : \_\_\_\_\_ m
- par rapport à la limite de parcelle : \_\_\_\_\_ m
- par rapport aux arbres : \_\_\_\_\_ m
- par rapport à 1 puits, source, forage \_\_\_\_\_ m

### POSTE DE RELEVAGE

L'emploi d'un poste de relevage est-il prévu ? :  oui  non

Si oui :

Position :  avant le traitement primaire

entre le traitement primaire et le traitement secondaire

après le traitement secondaire

Volume : \_\_\_\_\_ litres

S'agit-il d'une pompe dilacératrice ? :  oui  non

### EVACUATION DES EAUX TRAITEES VERS LE MILIEU HYDRAULIQUE SUPERFICIEL

Quel est le lieu prévu pour le rejet (fossé, cours d'eau, puits d'infiltration) ?

pas d'évacuation  fossé privé  fossé public  cours d'eau  autre (précisez) : \_\_\_\_\_

**Rejet en fossé public :** Disposez-vous d'une autorisation de déversement écrite du gestionnaire du lieu de rejet prévu ?  oui  non **(si oui, la joindre à votre demande)**

**Rejet en fossé privé (mitoyen également) :** Si vous n'en êtes pas intégralement propriétaire, disposez-vous d'une servitude de passage des eaux usées traitées (acte notarié) ?

oui  non **(si oui, la joindre à votre demande)**

**Rejet en ruisseau :** Avez-vous déposé le dossier "déclaration" au service Police de l'Eau ?

oui  non **(si oui, joindre le récépissé à votre demande)**

## REALISATION DU PROJET

**Rappel :** Le Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) a pour mission d'assurer sa mission réglementaire de vérification de la conception, de l'implantation et de l'exécution de votre unité d'assainissement. Ce service ne pourra donc en aucun cas être assimilé à un maître d'œuvre ou à un prescripteur. La responsabilité du choix, du dimensionnement et de la réalisation de la filière incombe entièrement au demandeur.

Nom et adresse du concepteur, maître d'œuvre ou architecte :

\_\_\_\_\_

☎ : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Nom et adresse de l'installateur prévu :

\_\_\_\_\_

☎ : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_



Le propriétaire certifie sur l'honneur l'exactitude de cette déclaration. Le demandeur et l'installateur se portent garants, sous leur responsabilité, de ce que l'installation d'assainissement autonome soit établie sur un terrain acquis en toute propriété, conformément au projet tel qu'il aura été accepté et conformément à la réglementation en vigueur. **Le propriétaire s'engage à réaliser l'installation qu'après réception de l'avis favorable et conformément au projet accepté. Il s'engage également, au cours des travaux de mise en place du dispositif, à ne recouvrir l'installation qu'après avis du Syndicat sur sa conformité** (Arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif - NOR : DEVL1205609A – article 3).

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Signature du propriétaire :

## FINANCEMENT DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Conformément à l'Arrêté du 27 avril 2012 (NOR: DEVL1205609A) et à l'article R2224-19-5 du Code Général des Collectivités Territoriales :



- Redevance contrôle de conception : 220.00 Euros\*;
- Redevance modification du projet initial d'assainissement, validé par le Syndicat : 87.00 €\* ;
- Redevance contrôle d'exécution : 278.00 Euros \*
- Redevance pour passage supplémentaire au-delà de 3 passages lors du contrôle d'exécution : 40 Euros \*.

(\*) Les montants sont révisés annuellement, les montants ont pu subir des évolutions suite à l'impression du présent document.

## SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Syndicat Mixte des Trois Vallées

1, place Carnot - 32260 SEISSAN

Téléphone : 05.62.05.99.64 - Adresse électronique : accueil@sm3v.fr

## Seront positionnés sur le plan de masse du dispositif au 1/200 ou 1/500 :

*L'habitation, la sortie eaux usées de l'habitation, le prétraitement, le traitement primaire et la ventilation associée, le traitement secondaire, le rejet eaux traitées (le cas échéant), les arbres, arbustes, haies, jardin potager, les surfaces imperméabilisées ou destinées à l'être (terrasses, allées...), les voies de passage de véhicules, les bâtiments annexes (garage, piscine...), les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable, sur ou à proximité de la parcelle, les cours d'eau, fossé, mare, etc., le système d'évacuation des eaux de pluie.*